

PROCES-VERBAL

COMITE DE DIRECTION réunion plénière

Au siège

24 Mars 2025

Présidence de Monsieur Jamel SANDJAK

Membres élus présents :

Mmes Christine AUBERE, Lucie BLANCAL, Vanessa CHATRY, Ghislaine YESLI KERRAD
MM. Bernard COMMENT, Namori KEITA, Robert MENDY, Toufik MOUKRIM, Simon
VEISSIERE, Daniel VIARD

Membres de droit présents :

Messieurs Philippe SURMON (Président du District PARISIEN), Philippe COLLOT (Président
District de SEINE-ET-MARNE), Brice PARINET LE TELLIER (Président du District des
YVELINES), Claude DEVILLE-CAVELLIN (Président du District de l'ESSONNE), François
CHARRASSE (Président du District des HAUTS-DE-SEINE), Denis TURCK (Président du
District du VAL DE MARNE)

Assistent :

Mesdames Sophie GERMAIN (Directrice Générale), Florence DUC (Directrice Générale
Adjointe)

Messieurs José DIAZ (Président par intérim du District du VAL-D'OISE), Hugues DEFREL
(Président de la Commission Régionale de l'Arbitrage), Olivier BIRON (Directeur Général
Adjoint), Julien GOUT (Directeur Technique Régional par intérim), Michaël MAURY (Directeur
Général Adjoint)

Absents :

Mme Ilhame ATILLAH (excusée)

MM. Philippe COUCHOUX (excusé), Bruno FOUCHET (excusé), Ahmed HADEF, Rosan
ROYAN (excusé)

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE DE DIRECTION DU 27 JANVIER 2025

Les membres du Comité de Direction ont pris connaissance du procès-verbal transmis en
amont de la présente réunion.

Le Comité adopte à l'unanimité le procès-verbal de sa réunion du 27 janvier 2025.

PROJET DE MISE EN ŒUVRE D'UN PACTE ANTICORRUPTION (LOI DU 09 DECEMBRE 2016 DITE LOI « SAPIN II » RELATIVE A LA TRANSPARENCE, A LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET A LA MODERNISATION DE LA VIE ECONOMIQUE)

Le Comité,

Après avoir entendu les explications circonstanciées de Me Marie JAMET, Avocat au sein du Cabinet EARVIN&LEW, notamment sur les cadres légal et réglementaire applicables en matière de transparence et de lutte contre la corruption au sein des entreprises - *Il en ressort que contrairement à la F.F.F., la Ligue ne rentre pas dans le champ des entreprises soumises à l'obligation de mettre en place un programme de prévention de la corruption* -,

Vu l'ajout récent dans les Statuts de la Ligue de pratiques en matière de lutte contre les conflits d'intérêt (articles 28.3 et 34.4 des Statuts), et ce, par suite de la modification aux Statuts-types des Ligues Régionales adoptée par la F.F.F.,

Vu les préconisations formulées par le Commissaire aux Comptes en la matière, et ce, dans la perspective d'un élargissement du cadre légal en vigueur,

Vu l'intérêt de la mise en place volontaire d'un programme de prévention de la corruption (anticipation d'une évolution législative, protection de l'image du football francilien et de la réputation de la Ligue, sensibilisation et responsabilisation des acteurs aux bonnes pratiques, etc.),

Vu les étapes de la construction d'un pacte anticorruption,

Sur proposition de son Président,

Décide, à l'unanimité, dans la lignée de la loi Sapin II, de s'engager en faveur d'un exercice des missions, compétences ou activités de la Ligue exempt d'atteintes à la probité.

Cet engagement s'articulera autour de **cinq étapes clés** :

1. Etablissement d'une cartographie des risques
2. Elaboration d'un Code de conduite anticorruption
3. Mise en place d'un dispositif d'alerte
4. Mise en place de formations à destination des acteurs de la ligue
5. Etablissement d'un règlement disciplinaire

Les membres du Comité de Direction prennent d'ores et déjà l'engagement :

- d'avoir un comportement personnel exemplaire, en paroles comme en actes, en matière d'intégrité et de probité ;
- de promouvoir le dispositif anticorruption qui sera adopté, par une communication personnelle ;
- de mettre en œuvre des moyens suffisants pour permettre d'atteindre l'effectivité et l'efficacité du dispositif à mettre en place ;
- d'être responsable du correct pilotage de ce dispositif ;
- de s'y conformer pour la prise des décisions qui leur reviennent en propre ;
- de s'assurer que des sanctions adaptées et proportionnées soient prononcées en cas de comportement contraire au code de conduite qui sera adopté ou susceptible d'être qualifié d'atteinte à la probité.

LE POINT SUR LES EFFECTIFS LICENCIES

Au 19.03.2025, la Ligue compte 322 749 licenciés, soit :

- - 0,8% par rapport à la saison dernière à la même période (- 2 464 licenciés)
- - 1,5% par rapport à la fin de saison dernière (- 4 988 licenciés)

Depuis la dernière réunion du Comité Directeur – *le 27.01.2025* -, la Ligue a enregistré 6 875 licences supplémentaires.

Il est ensuite constaté que les 322 749 licences enregistrées sont réparties comme suit :

- . 187 918 licences « R »
- . 35 205 licences « M »
- . 99 626 licences « A »

Le nombre de renouvellements au sens large (licences « R » + « M ») étant en augmentation de 4,8% par rapport à la saison dernière (+ 10 198 licenciés) tandis que le nombre de nouvelles licences diminue (- 15 186 licences, soit - 13,2%).

Cette même tendance est observée dans le Football d'Animation :

- Chez les garçons : + 3 493 licences « R » + « M » (+ 6,5%) / - 8 362 licences « A » (- 18,2%)
- Chez les filles : + 99 licences « R » + « M » (+ 4,1%) / - 1 047 licences « A » (- 25,7%).

Les membres du Comité prennent ensuite connaissance, à l'aide de différents tableaux, de :

- . La répartition des licences enregistrées par catégorie,
- . La répartition des licences enregistrées par District.

INFORMATION SUR LA VIE DE LA LIGUE

En ouverture de ce point de l'ordre du jour, le Président revient sur la multiplication inquiétante des faits de violence qui se produisent sur et en dehors des terrains de football et qui touchent l'ensemble du territoire national. Il confirme qu'il est nécessaire d'agir et d'aider les clubs face à ces phénomènes qu'ils ne maîtrisent pas, et affirme qu'en cas de poursuite de ces incidents, des décisions dures et fermes (telles que l'arrêt des compétitions) devront être prises.

En outre, il souligne que, s'agissant de problèmes sociétaux, la classe politique doit prendre conscience que le football est pris en otage.

Un débat s'instaure ensuite entre les membres du Comité ; il est notamment relevé que (i) la large majorité des matchs organisés par les instances se passe très bien, (ii) le football professionnel renvoie une image désastreuse qui ne facilite pas le travail du football amateur, (iii) pour des raisons purement sportives, certains éducateurs ou dirigeants utilisent l'environnement du club avant d'être « dépassés » par celui-ci, et (iv) le rôle social et éducatif du club dans la commune est trop souvent sous-estimé par les élus.

Informations générales

*** Retour sur la réunion « Président de Ligue – Présidents de District » du 11 mars 2025**

Le Président revient sur la réunion « Président de Ligue – Présidents de District » qui s'est tenue le 11 mars dernier et au cours de laquelle ont été abordés les points suivants :

- L'accompagnement juridique des Districts (action prise en charge par la Ligue) – *Intervention du cabinet EARVIN & LEW*
- L'emploi dans les clubs – *Intervention de l'organisme de formation « CAMPUS PRIVE »*
- Le projet fédéral de modélisation de la pratique des U6 – U13 – *Intervention de Patrick PION*

*** Point sur la mise en route des différents groupes de travail**

Il est effectué un point des réunions des différents groupes de travail institués dans le cadre de l'organisation de la Ligue pour cette mandature :

. Groupe de travail sur les « Formations et le Développement du Foot Féminin » : réunion le 19 février dernier.

. Groupe de travail sur la « Citoyenneté » : réunion le 5 mars dernier.

La création d'une Charte d'Engagement et d'un Label Club Citoyen constitue la base des travaux de ce groupe.

. Groupe de travail « Violences bord de terrain » - *issu du Collège des Présidents de Club* - : réunion le 08 février dernier.

Il reste à mettre en route les groupes de travail « Arbitrage », « Compétitions et nouvelles pratiques » et « Suivi et application du Plan Régional de Prévention et de Lutte contre les VSS ».

*** Information CROSIF**

Le Comité est informé de la décision de son Bureau, réuni par voie électronique le 10 mars dernier, aux termes de laquelle la candidature de Christine AUBERE pour les élections du Comité Régional Olympique et Sportif d'Ile-de-France – *prévues le 10 avril prochain* -, a été validée.

Christine AUBERE figurera ainsi sur la liste de la Présidente sortante, Evelyne CIRIEGI.

* Dossier FC DAMMARIE / CS MEAUX (Championnat U20)

Le Président effectue un point des dispositions prises par la Ligue par suite des graves incidents qui ont émaillé la rencontre FC DAMMARIE / CS MEAUX ACADEMY le 09 février dernier, comptant pour le Championnat U20 de R2/A :

- Organisation de réunions avec les clubs de Dammarie et de Meaux ainsi qu'avec la ville de Dammarie et les services de Police et de l'Etat.
Ainsi, ont notamment eu lieu (i) un rendez-vous à la Mairie de Dammarie le 26 février, et (ii) une réunion avec la ville, le club du FC DAMMARIE, les Renseignements Territoriaux, la Police Nationale, le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports du département 77, le 5 mars au siège de la Ligue.
- Neutralisation des rencontres de ces 2 clubs (et des clubs situés dans la même ville) puis, consécutivement aux diverses réunions, organisation de la reprise de l'activité dans un cadre défini et ce, afin que cette reprise se fasse dans les meilleures conditions de sécurité pour l'ensemble des acteurs.

* Sécurisation des rencontres

Le Président propose au Comité de mettre en place des réunions d'information et de sensibilisation des clubs sur la thématique de la sécurisation des rencontres, lesquelles réunions seraient pilotées par les Commissions Régionale et Départementales de Prévention Médiation Education.

S'agissant de la méthodologie de mise en action de ces réunions, après discussions, il est envisagé d'organiser ces réunions en proximité dans les Districts.

* Retour sur la cérémonie de remise des diplômes 2023-2024

Une cérémonie de remise des diplômes - *dédiée aux lauréats 2023-2024 ayant obtenu un Titre à Finalité Professionnelle ou un Diplôme Fédéral* – a été organisée par la Ligue le 10 mars dernier au siège.

Cette remise à laquelle plus de 120 éducateurs ont participé, a rencontré un vif succès.

* Retour sur les derniers tirages des Coupes Régionales

Les derniers tirages des Coupes ont eu lieu les jeudi 20 février et mardi 11 mars au siège de la Ligue. Il est relevé avec satisfaction que les clubs concernés ont, comme à l'accoutumé, répondu massivement à l'invitation à assister à ces tirages.

* Validation des sites des Finales des Coupes

Le Comité prend acte des sites sur lesquels se dérouleront les Finales des Coupes Régionales et autres Phases Régionales des Coupes Nationales :

➤ Nouvelles pratiques :

. Le 05.04.2025 - Phase Régionale Futnet à Emerainville (77) - Club support : EMERAINVILLE FUNTET CLUB.

. Le 26.04.2025 – Phase Régionale Foot en Marchant à Morfondé.

➤ Les Finales des Coupes Régionales

. Le 23.04.2025 - Finale de la Coupe de Paris CM IDF Seniors à Drancy (93) - Club support : JA DRANCY.

. Le 08.05.2025 - Finale de la Coupe de Paris CM IDF Outre-Mer à Créteil (94) – Club support : US CRETEIL LUSITANOS.

- . Le 10.05.2025 - Finale de la Coupe de Paris CM IDF Foot Entreprise à Verneuil-sur-Seine (78) - Club support : US VERNEUIL SUR SEINE.
- . Semaine du 19.05.2025 ou du 26.05.2025 - Finale de la Coupe de Paris CM IDF Seniors Féminines à Saint-Germain-en-Laye – Club support : FC SAINT-GERMAIN EN LAYE (en attente de confirmation).
- . Semaine du 19.05.2025 - Finale de la Coupe de Paris CM IDF Futsal Masculin à Saint-Brice (en attente de confirmation).
- . Semaine du 02.06.2025 - Finale de la Coupe de Paris CM IDF Futsal Féminin à Crosne (91) - Club support : CROSNE FUTSAL CLUB.
- . Le 08.06.2025 - Finales des Coupes de Paris CM IDF CDM et Anciens au Bourget (93) - Club support : FC LE BOURGET.
- . Les 14 et 16.06.2025 : Finales des Coupes de Paris CM IDF Loisir au stade Déjerine à Paris.
- . Les 14 et 15.06.2025 - Finales des Coupes de Paris CM IDF Jeunes et Féminines aux Mureaux (78) - Club support : OFC LES MUREAUX.

S'agissant des manifestations de fin de saison, il est rappelé que la Finale du Championnat Seniors de R1 est fixée le mercredi 18 juin prochain. Pour ce qui concerne la détermination du lieu de cette Finale, il sera privilégié un territoire auquel aucun des deux clubs finalistes n'est rattaché.

* Proposition de rétrocession de la part Ligue sur les licences encadrement

Dans le cadre de sa politique d'accompagnement des clubs, et conformément à ses engagements de solidarité et d'équité, afin de soutenir la croissance continue des effectifs pratiquants, et tenant compte de la bonne santé financière de la Ligue en raison notamment de la stabilité des effectifs licenciés au terme de la présente saison, le Comité décide à l'unanimité, sur proposition de son Président, de procéder, pour la saison 2024/2025, à la rétrocession aux clubs des parts Ligue sur les licences « Encadrant » à savoir :

- . Part Ligue sur la licence Dirigeant
- . Part Ligue sur la licence Volontaire
- . Part Ligue sur la licence Animateur Fédéral
- . Part Ligue sur la licence Educateur Fédéral
- . Part Ligue sur la licence Technique Régional

Etant rappelé que la rétrocession de la part Ligue sur la licence « Dirigeant » est appliquée depuis 2013.

Ce qui représente, à date, un montant total de rétrocessions de près de 160 K€.

* Point sur les nouvelles pratiques

- E-foot : retour sur la phase régionale de la E-Coupe de France du 1^{er} mars 2025

Il est préalablement précisé que les phases départementales ont regroupé 184 joueurs, soit une augmentation de 48% par rapport à la saison précédente. Comme lors des deux dernières éditions, tous les Districts ont participé à eCoupe de France 2025.

La Phase Régionale s'est quant à elle déroulée le samedi 1^{er} mars dernier, au siège de la Ligue. 16 joueurs issus des 8 Districts franciliens étaient invités, 15 étaient finalement présents.

Le vainqueur de cette édition est Ilies ENOTIADES (PARIS 18 UNITED), déjà vainqueur en 2023. Il représentera les couleurs de la Ligue de Paris IDF les 23 et 24 mai prochains lors de la Finale Nationale.

Il est par ailleurs relevé qu'à l'occasion de Phase Régionale, il a été effectué le lancement de la chaîne Twitch de la Ligue ; 156 spectateurs différents - sur les 10h de retransmission – ont assisté à cet évènement.

- Phase Régionale Futnet du 05 avril 2025

Comme exposé plus avant, la Phase Régionale Futnet aura lieu à Emerainville, avec la participation du club support, EMERAINVILLE FUNTET CLUB.

➤ Phase Régionale Foot en Marchant du 25 avril 2025

Comme exposé plus avant, la Phase Régionale Foot en Marchant aura lieu à Morfondé. La Phase Nationale sera quant à elle organisée à Clairefontaine les 21 et 22 juin 2025.

➤ Arbitrage spécifique Futnet

Une initiation à l'arbitrage Futnet est organisée par la Ligue, à Emerainville, avec le concours d'EMERAINVILLE FUNTET CLUB, ce lundi 24 mars 2025.

8 arbitres officiels participent à cette première session.

* Point sur les demandes de licence via la dématérialisation

Le Comité,

Après avoir rappelé que depuis la saison 2017-2018, la F.F.F. a mis en place un service de dématérialisation pour la formulation des demandes de licences.

D'abord mis en place pour les demandes de licences « R » (Renouvellement) et « A » (Nouvelle licence) et pour certaines catégories, ce service concerne maintenant tous les types et catégories de licences.

Noté que :

- Depuis la présente saison, le recours à ce service de dématérialisation est obligatoire au sein de l'ensemble des Ligues métropolitaines à l'exception de notre Ligue.
- Bien que son utilisation ne soit pas obligatoire au sein de notre Ligue, les clubs ont de plus en plus recours à ce dispositif comme le montre l'évolution du taux d'utilisation :
 - * 2022-2023 : 36,5% (soit 175 325 licences)
 - * 2023-2024 : 53,2% (soit 175 325 licences)
 - * 2024-2025 : 73,3% (soit 236 475 licences)

Dans le détail, on observe qu'au titre de la saison en cours, la dématérialisation est plus utilisée pour les demandes de renouvellements (79,5%). Viennent ensuite les demandes de nouvelles licences (64,5%) et les demandes de changement de club (61,4%).

Tenant compte du fait que notre Ligue n'a pas la possibilité d'insérer, à l'instar de ce qui a été fait sur la demande de licence « classique » cette saison, une mention spécifique sur la question de l'honorabilité des encadrants, dans le service de dématérialisation,

Décide de rendre obligatoire, à compter de la saison 2025-2026, le recours au service de dématérialisation pour les demandes de renouvellements des joueurs uniquement, le recours à ce service restant optionnel pour toutes les autres demandes.

* Ouverture de la campagne ANS 2025

Le Comité prend connaissance du calendrier de la campagne ANS 2025 :

. Ouverture de la campagne : le 24.03.2025

. Dépôt des demandes de subvention (clubs et instances) : au plus tard le 30.04.2025.

. Transmission du procès-verbal de la Commission Départementale ANS (propositions de subvention par club) : au plus tard le 16.05.2025

Etant observé qu'à date, l'enveloppe régionale « Clubs » n'a pas été communiquée.

. Dépôt du bilan des actions subventionnées au titre de l'année 2024 : au plus tard le 30.06.2025

* Mouvements au sein des Commissions Régionales

Commission Régionale de Gestion et de Formation des Délégués

Le Comité nomme M. Jean-Marc DENIS en qualité de membre de la Commission Régionale de Gestion et de Formation des Délégués.

Etant précisé que son mandat expirera au plus tard le 30 juin 2025.

Le Comité relève par ailleurs que par suite d'un nouvel appel à candidatures pour la fonction de délégué, la Commission en a réceptionné 14. Il sera ainsi proposé au Comité de procéder à la nomination de nouveaux délégués stagiaires.

Commission Régionale du Statut des Educateurs et Entraîneurs du Football

Le Comité nomme M. Abess OUSFANE, désigné par l'UNECATEF, en qualité de membre de la Commission Régionale du Statut des Educateurs et Entraîneurs du Football.

Etant précisé que son mandat expirera au plus tard le 30 juin 2025.

Il est par ailleurs relevé que le GEF et l'U2C2F n'ont toujours pas fait connaître à la Ligue le représentant désigné.

* Nomination des Commissions Régionales

Commission Régionale d'Application du Statut de l'Arbitrage

Sur proposition du Secrétariat Général, le Comité procède à la nomination, à effet immédiat, des membres de la Commission Régionale d'Application du Statut de l'Arbitrage :

Présidente :

- AUBERE Christine

Membres :

- GEMMRICH Véronique
- TECHER Isabelle
- MOLLET Patrick
- ELLIBINIAN Jacques
- DELAVEAU Jean-Paul
- VEISSIERE Simon

Etant précisé que le mandat de ces membres expirera au plus tard le 30 juin 2025.

Commission Régionale du Football en Milieu Scolaire

Sur proposition du Secrétariat Général, le Comité procède à la nomination, à effet immédiat, des membres de la Commission Régionale d'Application du Statut de l'Arbitrage :

Animateur :

- LEMOINE Alain (95)

Membres :

- MARGUET Xavier (77)
- PLET Stéphanie (78)
- REY Bruno (91)
- PORNIN Christian (92)
- TESSIER Philippe (93)
- BATHENAY Estelle (94)
- NORGINI Christophe (UNSS Paris)
- LELUC Magalie (UNSS Créteil)
- BOIX Arnaud (UNSS Versailles)

Représentant la Technique :

- LAPERTOT Céline
- GOUT Julien

Représentant l'arbitrage :

- CHABOT Daniel (CTRA)

Représentant le Comité :

- AUBERE Christine
- CHATRY Vanessa
- COUCHOUX Philippe

Etant précisé que le mandat de ces membres expirera au plus tard le 30 juin 2025.

* Composition des jurys BMF et BEF

Le Comité prend acte de la composition des jurys du Brevet de Moniteur de Football et du Brevet d'Entraîneur de Football :

Jury du Brevet de Moniteur de Football

Représentant du Président de la Ligue

- KEITA Namori
- DTR, Président du Jury
- GOUT Julien
- Cadres techniques
- CANOLLE Marie
 - LAPERTOT Céline
- Personne qualifiée en Football
- MORBELLO Stéphane
- Représentant U2C2F
- *En attente de désignation*
- Représentant UNECATEF
- OUSFANE Abess

Jury du Brevet d'Entraîneur de Football

Représentant du Président de Ligue

- MENDY Robert

DTR, Président du Jury

- GOUT Julien

Cadres techniques

- CANOLLE Marie
- LAPERTOT Céline

Personne qualifiée en Football

- MORBELLO Stéphane

Représentant U2C2F

- *En attente de désignation*

Représentant UNECATEF

- OUSFANE Abess

Technique

Le Comité prend connaissance de différentes informations et/ou actions relatives à la Technique :

* Réunions de coordination technique et autres réunions

. 27.01 : ESVP : Visio Clubs R1 Féminine → 3 Clubs présents (VGA ST MAUR FF / FC RUEIL / CA PARIS 14)

. 30.01 : Visio DAP Pratique Féminine / Foot des enfants

. 01.02 : Visite Formation féminine Essonne → Module Attestation Fédérale Pratique Féminine.

. 03.02 : Visio DTN DAP

. 04.02 : Visio DTR

. 06.02 et 07.02 : Séminaire FOOT HANDICAP – Clairefontaine

. 14.02 : Coordination Equipe Technique Régionale en présence du Conseiller Technique National Formation Emmanuel VANDENBULCKE

. 05.03 : Rencontre CTN Futsal.

. 06.03 : Coordination DAP en présence de la Conseillère Technique Nationale DAP Sylvie GONFALONE.

. 07.03 : Visio de préparation au séminaire PNF Football en Milieu Scolaire.

. 10 au 13.03 : CFCT module PPF

* La Formation des éducateurs

- Formations Fédérales Départementales

District 75 :

- CFI U6U9 Bloc 1 : 17/02/2025 : 30 Inscrits
- CFI U10U13 Bloc 1 : 20/02/2025 : 47 Inscrits
- CFI U14U19 Bloc 1 : 21/02/2025 : 19 inscrits
- CFI U14U19 Bloc 1 : 24/02/2025 : 40 inscrits
- CFI Séniors Bloc 1 : 27/02/2025 : 39 inscrits
- CFI GDB module initiation : 25 et 26 février 2025 : 17 inscrits
- Certification CFI U6U9 :
 - * Février 2025 : 23 inscrits
 - * Mars 2025 : 14 inscrits
- Certification CFI U10U13 :
 - * Février 2025 : 27 inscrits
 - * Mars 2025 : 21 inscrits
- Certification CFI U14U19 :
 - * Février 2025 : 21 inscrits
 - * Mars 2025 : 14 inscrits
- Certification CFI Séniors :
 - * Février 2025 : 16 inscrits
 - * Mars 2025 : 6 inscrits

District 77 :

- AF Ethique et Intégrité : 25/03/2025 : 12 inscrits
- AF Futnet : 1/03/2025 : 8 inscrits
- CFIU6U9 Bloc 1 Mineurs : 20/02/2025 : 17 inscrits
- CFI U6U9 Bloc 1 Mineurs : 17/02/2025 : 19 inscrits
- CFI U6U9 Bloc 1 : 3/03/2025 : 20 inscrits
- CFI U6U9 Bloc 1 Mineures : 24/02/2025 : 14 inscrits
- CFI U6U9 Bloc 2 : 10/02/2025 : 15 Inscrits
- CFI U10U13 Bloc 1 Féminines : 25/02/2025 : 10 inscrits
- CFI U10U13 Bloc 1 : 4/03/2025 : 21 inscrits
- CFI U10U13 Bloc 2 14/02/2025 : 21 Inscrits
- CFI U14U19 Bloc 1 : 11/03/2025 : 21 inscrits
- CFI U14U19 Bloc 2 7/02/2025 : 20 Inscrits
- CFI Séniors Bloc 1 : 4/03/2025 : 14 inscrits
- Certification CFI U6U9 :
 - * Février 2025 : 6 inscrits
 - * Mars 2025 : 7 inscrits
- Certification CFI U10U13 :
 - * Février 2025 : 10 inscrits
 - * Mars 2025 : 5 inscrits
- Certification CFI U14U19 :
 - * Février 2025 : 8 inscrits
- Certification CFI Séniors :
 - * Février 2025 : 5 inscrits

District 78 :

- AF Pratique Féminine : 15/02/2025 : 12 inscrites
- CFI U6U9 Mineurs Bloc 1 : 27/02/2025 : 18 inscrits
- CFI U6U9 Bloc 1 : 27/03/2025
- CFI U10U13 Bloc 1 Mineurs 25/02/2025 : 16 Inscrits
- CFI U10U13 Bloc 1 20/03/2025 : 3 Inscrits
- CFI U10U13 Bloc 2 Féminines 20/02/2025 : 17 Inscrits
- CFI U14U19 Bloc 1 : 18/03/2025

District 91 :

- AF Futnet : 22/02/2025 : 17 Inscrits
- AF Pratique Feminine : 2/02/2025 : 17 Inscrits
- CFI U6U9 Bloc 1 : 25/02/2025 : 11 Inscrits
- CFI U6U9 Bloc 1 Mineurs : 19/02/2025 : 22 Inscrits
- CFI U6U9 Bloc 2 : 13/02/2025 : 11 Inscrits
- CFI U6U9 Bloc 2 Mineurs : 31/01/2025 : 20 inscrits
- CFI U10U13 Bloc 1 : 6/03/2025 : 25 Inscrits
- CFI U10U13 Bloc 2 : 26/03/2025 : 25 Inscrits
- CFI U10U13 Bloc 2 : 8/02/2025 : 14 Inscrits
- CFI U10U13 Bloc 2 : 11/02/2025 : 23 Inscrits
- CFI U14U19 Bloc 1 : 9/03/2025 : 18 Inscrits
- CFI U14U19 Bloc 1 : 20/03/2025 : 25 Inscrits
- CFI U14U19 Bloc 2 : 6/02/2025 : 29 Inscrits
- CFI Séniors Bloc 1 : 11/03/2025 : 4 Inscrits
- CFI Séniors Bloc 2 : 4/02/2025 : 13 Inscrits
- Journée Complémentaire DF Coach Jeunes : 24/03/2025 : 21 inscrits
- Certification CFI U6U9 :
 - * Février 2025 : 6 inscrits
 - * Mars 2025 : 2 inscrits
- Certification CFI U10U13 :
 - * Février 2025 : 12 inscrits
 - * Mars 2025 : 8 inscrits
- Certification CFI U14U19 :
 - * Février 2025 : 9 inscrits
 - * Mars 2025 : 5 inscrits
- Certification CFI Séniors :
 - * Février 2025 : 5 inscrits
 - * Mars 2025 : 4 inscrits
- Certification CFF : 3/03/2025 : 20 Inscrits

District 92 :

- AF Foot en Marchant : 6/02/2025 : 7 inscrits
- AF Pratique Féminine : 7/03/2025 : 7 inscrits
- CFI U6U9 Mineurs Bloc 1 : 17/02/2025 : 18 Inscrits
- CFI U6U9 Mineures Bloc 1 : 18/02/2025 : 13 Inscrits
- CFI U6U9 Bloc 2 : 4/02/2025 : 18 Inscrits
- CFI U10U13 Bloc 1 : 24/02/2025 : 16 inscrits
- CFI U10U13 Bloc 2 : 11/02/2025 : 16 Inscrits
- CFI U14U19 Bloc 1 : 4/03/2025 : 9 Inscrits
- CFI U14U19 Bloc 1 : 6/03/2025 : 17 Inscrits
- Journée Complémentaire Coach Séniors : 18/03/2025 : 4 Inscrits

District 93 :

- AF Futnet : 18/03/2025 : 16 inscrits
- CFI U6U9 Bloc 1 : 24/03/2025 : 18 Inscrits
- CFI U6U9 Bloc 2 : 3/02/2025 : 21 Inscrits
- CFI U10U13 : Bloc 1 : 17/02/2025 : 21 inscrits
- CFI U10U13 : Bloc 1 : 25/03/2025 : 23 inscrits
- CFI U10U13 Bloc 2 : 10/02/2025 : 22 Inscrits
- CFI U10U13 Bloc 2 : 28/02/2025 : 21 Inscrits
- CFI U14U19 Bloc 1 : 3/03/2025 : 26 inscrits
- CFI U14U19 Bloc 2 : 17/03/2025 : 26 inscrits
- CFI Séniors Bloc 1 : 13/02/2025 : 11 inscrits
- CFI Séniors Bloc 2 : 6/03/2025 : 11 inscrits
- CFI Gardien de But « module initiation » : 10&11 mars 2025 : 12 inscrits

- Certification CFI U6U9 : février 2025 : 7 inscrits
- Certification CFI U10U13 : mars 2025 : 6 inscrits
- Certification CFF : 6/02/2025 : 17 inscrits

District 94 :

- CFI U6U9 Bloc 1 Mineurs : 10/02/2025 20 inscrits
- CFI U6U9 Bloc 1 : 11/03/2025 : 8 inscrits
- CFI U6U9 Bloc 2 : 16/03/2025 : 22 Inscrits
- CFI U10U13 : Bloc 1 : 12/03/2025 : 21 inscrits
- CFI U10U13 Bloc 2 16/03/2025 : 24 Inscrits
- CFI U14U19 Bloc 1 : 3/02/2025 : 24 inscrits
- CFI U14U19 Bloc 2 : 17/03/2025 : 26 inscrits
- CFI U14U19 Bloc 2 : 21/03/2025 : 24 inscrits
- CFI Séniors Bloc 1 : 5/02/2025 : 8 inscrits
- CFI Séniors Bloc 2 : 23/03/2025 : 8 inscrits
- CFI GDB Découverte : 20/02/2025 : 8 Inscrits
- CFI Futsal U13U15 : 27/02/2025 : 20 inscrits
- Journée Complémentaire DF Coachs Jeunes : 28/01/2025 : 3 Inscrits
- Journée Complémentaire DF Coachs Séniors : 30/01/2025 : 3 Inscrits
- Certification CFI U6U9 : mars 2025 : 6 Inscrits
- Certification CFI U10U13 : mars 2025 : 2 Inscrits
- Certification CFI U14U19 : mars 2025 : 2 Inscrits
- Certification CFI Séniors : mars 2025 : 4 Inscrits
- Certification CFF : 25/02/2025 : 12 inscrits

District 95 :

- CFI U6U9 Mineurs Bloc 1 : 17/02/2025 : 18 inscrits
- CFI U10U13 Bloc 1 : 17/03/2025 : 19 Inscrits
- CFI U10U13 Bloc 2 : 3/02/2025 : 20 Inscrits
- CFI U14U19 Bloc 2 : 3/03/2025 : 18 Inscrits
- CFI Séniors Bloc 1 : 24/02/2025 : 18 inscrits
- CFI GDB module initiation : 27 et 28/02/2025 : 9 inscrits
- Journée Complémentaire Coach Jeunes : 24/03/2025 : 13 inscrits
- Certification CFI U6U9 :
 - * Février 2025 : 3 inscrits
 - * Mars 2025 : 7 inscrits
- Certification CFI U10U13 :
 - * Février 2025 : 5 inscrits
 - * Mars 2025 : 6 inscrits
- Certification CFI U14U19 :
 - * Février 2025 : 7 inscrits
 - * Mars 2025 : 6 inscrits
- Certification CFI Séniors :
 - * Mars 2025 : 4 inscrits

Soit un total sur la période de :

- . Nombre de modules de formation : 80
 - Nombre de stagiaires : 1 451
- . Nombre de sessions de Certifications CFI : 30
 - Nombre de candidats : 348

- Formation Fédérale Ligue

. Diplôme fédéral

- Responsable Ecole de Football (promotion 1) : 15 stagiaires
- Certification : 7 mars 2025

- 30 AFEST n°3 et 4 ont été réalisées par les tuteurs (visites 2 et 3)
 - Responsable Ecole de Football (promotion 2) : 18 stagiaires
- Positionnement : 13 février 2025
- Semaine 1 : 3 au 7 mars 2025
- 18 AFEST n°1 ont été réalisées par les Maîtres de Stage
- 1 Réunion de cadrage tutorat DREF Promo 2 a été réalisée le lundi 10 mars 2025 pour les 18 tuteurs.

- La Formation Professionnelle

Brevet de Moniteur de Football (BMF) en apprentissage - Effectif : 71 stagiaires

- Semaine 7 :
 - . Promotions 1 et 2 : du 03 au 04 février 2025 et du 10 au 11 février 2025
 - . Promotion 3 : du 06 au 07 février 2025 et du 13 au 14 février 2025
- Semaine 8 :
 - . Promotions 1 et 2 : du 03 au 04 mars 2025 et du 10 au 11 mars 2025
 - . Promotion 3 : du 06 au 07 Mars 2025 et du 13 au 14 mars 2025

Brevet de Moniteur de Football (BMF) « classique » - Effectif : 47 stagiaires

- Semaine 5 :
 - . Promotions 1 et 2 : du 17 au 21 mars 2025
- 47 AFEST n°2 ont été réalisées par les Maîtres de Stage

Brevet d'entraîneur de football (BEF)

- Promotion 1 (22 stagiaires) :
 - . Semaine 5 : du 10 au 14 mars 2025
- Promotion 2 :
 - . Semaine 5 : du 17 au 21 mars 2025

Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

- . 14 stagiaires VAE BEF ont bénéficié de 2 séquences d'accompagnement : une séquence sur le bloc 2 et une séquence sur le bloc 1.
- . Une ½ journée d'accompagnement VAE BMF a été réalisée le lundi 27 janvier 2025 en présence de 5 stagiaires.
- . 6 candidats VAE BMF et 1 candidat VAE BEF ont été entretenus par un jury dans le cadre de l'entretien VAE.

Formation Continue professionnelle

- . Les 27 et 28 février 2025 : La Direction Technique de Club - 26 stagiaires
- . Les 27 et 28 février 2025 : La Préparation Physique - 26 stagiaires
- . Les 13 et 14 mars 2025 : Formation Préformation en présence de 23 stagiaires

* Le Projet de Performance Fédéral

Catégorie U15 F

(Objectif : rassemblement inter Ligues du mois de février 2025)

- . Mercredi 12 février 2025 : match de préparation n°2 vs U13 Garçons FC Magny-le Hongre (19 joueuses / 9 clubs représentés)
- . Inter ligues U15 F (16 joueuses / 9 clubs représentés) : du 25 au 28 février 2025 :
 - * Match n°1 : LPIFF / Ligue Bourgogne Franche Comté : 5-2
 - * Match n°2 : LPIFF / Ligue Auvergne Rhône Alpes : 1-0
 - 7 joueuses (issues de 5 clubs) identifiées par la DTN

Catégorie U15 F

(Objectif : Stage National U15 F 2026)

- . Le 19 février 2025 : Inter districts U14 F (51 joueuses sélectionnées pour le Brassage n°1)
- . Le 05 mars 2025 : Brassage U14 F n°1 (50 joueuses présentes / 26 clubs représentés)
 - 19 joueuses retenues pour le rassemblement n°1 qui verra l'arrivée dans le parcours des joueuses des pôles (INF et Tours)
- . Le 19 mars : rassemblement U14 F n°1.

Catégorie U15

(Objectif : rassemblement inter Ligues du mois d'avril 2025)

- . Le 20 février 2025 : Stage U15 (A) et U15 (B) (45 joueurs / 21 clubs représentés)
- . Le 22 mars 2025 : Matches de préparation n°1 :
U15 (A) LPIFF vs AAS Sarcelles U16
U15 (B) LPIFF vs US Torcy.

Catégorie U15

(Objectif : oppositions Inter ligues avril et mai 2025)

- . Le 21 février 2025 : rassemblement n°1 U15 « Avenir » (48 joueurs / 30 clubs représentés)
- . Le 19 mars 2025 : match de préparation U15« Avenir » LPIFF vs Claye Souilly SF

Catégorie U14

(Objectif : rassemblement inter Ligues U15 avril 2026)

- . Le 26 février 2025 : rassemblement Inter districts U14 (36 joueurs sélectionnés pour le Brassage)
- . Le 22 mars 2025 : brassage U14 (36 joueurs convoqués / 24 clubs représentés)

Catégorie U16

(Objectif : 2nde chance pour l'accès au Haut Niveau)

- . Le 18 février : rassemblement Inter districts U16 (40 joueurs sélectionnés pour le Brassage U16)
- . Le 05 mars 2025 : brassage U16 (36 joueurs / 21 clubs représentés)

Catégorie U17 Futsal

(Objectif : inter Ligues du mois d'avril 2025)

- . Le 12 février 2025 : brassage U17 n°2 (33 Joueurs / 20 clubs représentés)
- . Le 03 mars 2025 : match de préparation n°1 U17 Futsal LPIFF vs Bagneux Futsal (11 joueurs / 9 clubs représentés)

Catégorie U15 Futsal

(Objectif : inter ligues avril 2025)

- . Le 1^{er} mars 2025 : brassage U15 Futsal n°2 (27 Joueurs / 17 clubs représentés)
- . Le 19 mars 2025 : match de préparation n°1 U15 Futsal LPIFF vs PEFA Futsal Blanc Mesnil (17 joueurs / 9 clubs représentés)

Arbitrage

Le Comité prend connaissance de différentes informations et/ou actions relatives à l'arbitrage :

* Bilan des réunions de la Commission

- . Commission Régionale de l'Arbitrage : réunion le 06 mars 2025
- . Section administrative : 3 réunions mensuelles (visioconférence)
- . Section technique des Lois du jeu : traitement de 6 réserves techniques

* Encadrement des arbitres lors des manifestations

- . Le 17 février 2025 : Détection candidats SSFA – Rentrée septembre 2025 (11 candidats)

- . Le 18 février 2025 : rassemblement Interdistricts U16 - 12 jeunes arbitres départementaux
- . Le 19 février 2025 : Interdistricts U14 F - 10 jeunes arbitres filles et 2 arbitres garçons départementaux
- . Le 26 février 2025 : rassemblement Interdistricts U14 - 12 jeunes arbitres départementaux
- . Le 08 mars 2025 : formation de formateurs de niveau 1 (16 candidats / 2 par District)
- . Le 15 mars 2025 : séminaire des ETRA/ETDA (16 formateurs / 2 par Districts)

* Formation initiale accélérée à l'arbitrage - 100% féminine

Une FIA 100% féminine est organisée les 12, 13, 19 et 20 avril 2025. L'inscription des candidates est gratuite.

OBSERVATOIRE PREVENTION ET LUTTE CONTRE LES VSS ET HONORABILITE DES LICENCIES : BILAN

Le Comité prend connaissance du bilan, sur la période du 01.09.2023 au 28.02.2025, de l'observatoire des VSS et de l'honorabilité des licenciés sur le territoire de la Ligue.

Il est ainsi relevé que (i) sur la période de référence, 57 dossiers d'honorabilité ont été traités par la Ligue, et (ii) l'analyse des dossiers suscite un certain nombre de questionnements et permet d'envisager des pistes de réflexion.

Le Comité est par ailleurs informé que le Président de la Ligue a interpellé le Président de la Fédération, par voie de courrier, sur un certain nombre de fragilités juridiques quant à l'application de l'article 85 des Règlements Généraux de la F.F.F.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT ASSURANCE LICENCE

Le Comité,

Rappelé qu'en application des dispositions légales et réglementaires, la Ligue a souscrit un contrat d'assurance licence, dit « Responsabilité Civile avec extension Accidents Corporels », souscrit auprès de GENERALI par l'intermédiaire d'HELMETT SPORT, et un contrat « Intégrité physique des licenciés », souscrit auprès de CFDP par l'intermédiaire d'HELMETT SPORT, lesquels contrats arrivent à échéance le 30 Juin prochain,

Noté que (i) des acteurs spécialisés sur le secteur de l'assurance licence ont été sollicités dans le cadre d'une consultation pour la souscription de nouveaux contrats à compter du 01.07.2025, et (ii) il a été demandé aux acteurs consultés de formuler à *minima* une proposition reprenant l'étendue et les montants des garanties de base d'assurance et d'assistance en cours de validité, et ce, pour une durée de 48 mois,

Pris connaissance des propositions formulées par les acteurs suivants :

- HELMETT SPORT, avec les Compagnies d'assurance suivantes : GENERALI (pour les volets Responsabilité Civile, Individuelle Accident et Assistance) et CFDP (pour le volet « Intégrité physique des licenciés »),
- MARSH avec les Compagnies d'assurance suivantes : ALLIANZ (pour les volets Responsabilité Civile et Individuelle Accident), MUTUAIDE Assistance (pour le volet Assistance) et SFPJ (pour le volet « Intégrité physique des licenciés »),
- Et AIAC avec les Compagnies d'assurance suivantes : COVEA Protection Juridique et GROUPAMA.

Etant observé que les propositions d'AIAC concernent uniquement le volet « Intégrité physique des licenciés ».

Noté que (i) HELMETT SPORT propose des garanties renforcées par rapport à celles actuellement en vigueur tandis que MARSH propose des garanties identiques à celles actuellement en vigueur, et (ii) s'agissant de la durée du contrat, HELMETT SPORT propose une durée ferme tandis que MARSH propose une durée « révocable » (possibilité de résiliation du contrat à chaque échéance annuelle en fonction de sa sinistralité), et (iii) s'agissant de la prime d'assurance, l'évolution de la prime est connue avec HELMETT SPORT (étant observé

que la proposition d'HELMETT SPORT tient compte de la sinistralité du contrat sur la période en cours) tandis qu'avec MARSH, elle est susceptible d'évoluer selon la sinistralité, Après avoir entendu les explications de son Président, Décide à l'unanimité d'accepter les propositions des Compagnies GENERALI – *pour les volets Responsabilité Civile, Individuelle Accident et Assistance* - et CFDP - *pour le volet « Intégrité physique des licenciés »* -, présentées par le cabinet HELMETT SPORT, aux conditions suivantes :

- . Durée : 4 ans fermes
- . Prime d'assurance pour les volets Responsabilité Civile, Individuelle Accident et Assistance :
 - Pour la saison 2025/2026, 1,95 € par licence (contre 2,06 € par licence actuellement),
 - Pour la saison 2026/2027, 2,01 € par licence,
 - Pour la saison 2027/2028, 2,07 € par licence,
 - Pour la saison 2028/2029, 2,14 € par licence.
- . Prime d'assurance pour le volet « Intégrité physique des licenciés » : 0,05 € par licence.

QUESTIONS DIVERSES

G. YESLI KERRAD

- . Retour sur la réunion du 11 février dernier avec le Président de la Commission Régionale Médicale et le Secrétaire Général.
- . Remerciements au Président pour les places pour le match FRANCE / CROATIE.

D. TURCK

- . Problèmes de violence sur les terrains.

B. PARINET LE TELLIER

- . Retour sur la 1^{ère} réunion du Collège des Présidents de Club au cours de laquelle a été présenté un dispositif de lutte contre la violence.

C. DEVILLE CAVELLIN

- . Retour sur les conséquences sur le football des incidents entre des jeunes des communes de Yerres et de Brunoy.

F. CHARRASSE

- . Retour sur le décès de Claude BAULAY.
- . Problème RH avec les techniciens du District.
- . Retour sur les Finales Départementales U10, U11, U11 F et U12 du 22 mars dernier.

C. COLLOT

- . Retour sur la remise des dotations aux clubs le 11 mars dernier.
- . Retour sur la 3^{ème} édition de l'opération « TOUTES FOOT » qui s'est déroulée le 08 mars dernier à Tournan-en-Brie.

C. AUBERE

- . Retour sur l'invitation du Président dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes.

J. SANDJAK

- . Travaux en cours sur la mise à jour de la convention Ligue – District.

Le Président
Jamel SANDJAK

Le Secrétaire Général
Toufik MOUKRIM